

Sélection d'article sur la politique suisse

Requête	20.04.2024
Thème	Crédit et monnaie
Mot-clés	Numérisation
Acteurs	Sans restriction
Type de processus	Débat public
Date	01.01.1965 - 01.01.2022

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Zumofen, Guillaume

Citations préféré

Zumofen, Guillaume 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Crédit et monnaie, Numérisation, Débat public, 2018 - 2021*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 20.04.2024.

Sommaire

Chronique générale	1
Economie	1
Crédit et monnaie	1
Banque nationale	1
Banques	1

Abréviations

SNB	Schweizerische Nationalbank
FINMA	Eidgenössische Finanzmarktaufsicht
DLT	Distributed Ledger Technology
WEKO	Wettbewerbskommission

BNS	Banque nationale suisse
FINMA	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
DLT	Distributed Ledger Technology
COMCO	Commission de la concurrence

Chronique générale

Economie

Crédit et monnaie

Banque nationale

DÉBAT PUBLIC
DATE: 11.06.2021
GUILLAUME ZUMOFEN

La Banque nationale suisse (BNS) participe au «Projet Jura» qui vise la **mise en place d'une monnaie numérique par l'intermédiaire des banques centrales**. Cette monnaie numérique fonctionnerait sur la technologie des registres électroniques distribués (TRD) comme la blockchain. Au final, l'objectif sous-jacent des banques centrales est de répondre à la décentralisation de l'émission de monnaie en offrant une monnaie numérique sous contrôle des autorités monétaires.¹

Banques

DÉBAT PUBLIC
DATE: 16.11.2018
GUILLAUME ZUMOFEN

Etant donné le développement rapide des systèmes de paiement par smartphone et les données acquises à travers ces systèmes, le paiement par smartphone occupe une place stratégique pour la place financière helvétique. Or, alors que Apple Pay et Samsung Pay offrent des solutions aux clients, la Commission de la concurrence (Comco) soupçonne plusieurs établissements financiers de privilégier la solution de paiement offerte par l'application Twint. Des perquisitions ont été menées et une enquête est ouverte. Si les soupçons se confirment, il s'agirait d'une entrave à la concurrence qui viserait à maintenir stratégiquement **un système de paiement par smartphone helvétique aux dépens de systèmes de paiements étrangers**.²

DÉBAT PUBLIC
DATE: 15.12.2018
GUILLAUME ZUMOFEN

En s'appuyant sur des rapports relatifs à l'établissement de bases juridiques pour la Distributed Ledger Technologie (DLT) et la blockchain, et au risque de blanchiment d'argent et du financement du terrorisme via des cryptoactifs, le Conseil fédéral a estimé qu'il n'était pas nécessaire d'établir une **Lex Blockchain** spécifique. Au contraire, il estime que les nouvelles technologies doivent être intégrées dans la législation actuelle. Néanmoins, il considère que des adaptations ponctuelles doivent être établies, notamment dans le droit sur les marchés financiers, le droit bancaire et le droit de l'insolvabilité.³

DÉBAT PUBLIC
DATE: 18.02.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

L'arrivée de **néobanques sur la place financière helvétique** fait couler de l'encre et anime les débats. Le développement de solutions fintech qui misent sur la réduction, voir même la suppression, des frais de gestion ou de change, et une expérience de gestion 100 pour cent dématérialisée, semble secouer le monde bancaire. Il est notamment possible de citer les start-ups Revolut, N26, Neon ou Yapeal. Du côté helvétique, non seulement ces néobanques risquent de bouleverser le marché de la banque de détail, mais les solutions fintechs manquent à l'heure actuelle selon les experts. Ainsi, le Credit Suisse a déjà décidé de s'associer à Revolut. Les futurs développements de ces nouvelles solutions bancaires seront au cœur de l'évolution du marché bancaire helvétique.⁴

DÉBAT PUBLIC
DATE: 12.09.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Le **projet Libra** a fait couler beaucoup d'encre depuis l'officialisation de son lancement en juillet 2019. Cette cryptomonnaie lancée par Facebook et de nombreux autres partenaires a pour objectif d'être basée à Genève. Par conséquent, la législation helvétique s'appliquerait. Ainsi, l'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA) a précisé, qu'en tant que système de paiement, la Libra devrait obtenir une licence. En outre, l'obtention d'une telle licence serait liée à l'existence d'infrastructures et de ressources humaines sur sol suisse. Au final, la prise de position positive de la FINMA indique la volonté de la Suisse à se positionner dans le domaine de la FinTech, et contraste avec les prises de positions européennes et américaines sur la Libra.⁵

Après neuf années à la tête d'**UBS**, **Sergio Ermotti a transmis le flambeau à Ralph Hamers, pionnier de la numérisation bancaire** au sein de la banque ING. Cette décision est tombée une semaine après le remplacement de Tidjane Thiam par Thomas Gottstein à la tête du Credit Suisse.

Sergio Ermotti s'est positionné comme l'architecte de la restructuration d'UBS à la suite de la crise financière de 2008. Il a entamé une restructuration en profondeur, avec notamment une réduction drastique de la banque d'investissement et un tournant vers l'Asie. Bien que les procédures judiciaires engagées contre UBS France ne soient pas encore terminées et que l'action UBS ait stagné ces dernières années, le bilan final de Sergio Ermotti a été largement validé par la presse helvétique. Il a notamment imposé UBS comme la plus grande banque en gestion de fortune dans le monde. A partir de là, Ralph Hamers aura pour objectif d'amener UBS sur le chemin de la numérisation afin de créer la banque de demain.

Alors que Sergio Ermotti était pressenti pour reprendre la présidence du conseil d'administration d'UBS en 2022, après le départ d'Axel Weber actuel président, il a été élu nouveau président de Swiss Re à partir de 2021. Etant donné que Swiss Re a toujours été associé au Credit Suisse plutôt qu'à UBS, cette nouvelle a largement surpris la sphère financière helvétique.⁶

1) AZ, CdT, 11.6.21; Lib, 29.6.21

2) AZ, BaZ, Blick, LT, 16.11.18

3) Rapport du NRA sur le Risque de blanchiment d'argent et du financement du terrorisme par les crypto-assets du 1.10.18; Rapport sur le National Money Laundering and Terrorist Financing Risk Assessment du 1.2.13; Rapport sur les Bases juridiques pour la DLT et la blockchain du 14.12.2018.pdf; Rapport sur les Monnaies virtuelles du 25.6.14; AZ, Blick, LT, NZZ, ZGZ, 15.12.18

4) SoZ, 20.1.19; LT, 18.2.19

5) BaZ, 24.8.19; LT, 6.9.19; BaZ, LT, Lib, 12.9.19

6) LT, 19.2.20; AZ, Blick, CdT, LT, NZZ, TA, 21.2.20; AZ, 22.2.20; SoZ, 23.2.20; Lib, 26.2.20; NZZ, 4.3.20; SoZ, 8.3.20